

et qu'il traduisit ainsi : « Ce tombeau a été érigé par L. Domitius Pontianus. Le lieu de la sépulture avait été accordé par un décret des Décuriotis : Domitius avait fait tous les frais de ce monument. *Locus datus décréta Decurionum, suâ pccaniâ posuit.* »

Cette inscription, gravée à l'une des faces d'une auge en pierre ayant autrefois servi de tombeau, dénote la présence de Pontien dans la Valbonne, peut-elle servir d'indication pour l'étymologie de Poncin? cela ne paraît guère admissible. Je crois au contraire que le nom actuel de notre ville est précisément son ancienne dénomination celtique, traduite par Pontianum dans la vie de saint Oyen, écrite en 550.

Les Romains ont, assurément, fait disparaître, en Bugey, les noms de quelques villes, mais pour la plupart ils les ont seulement latinisés. Combien, en effet, de ces prétendus noms romains désignent si naturellement, en celtique, la situation des lieux auxquels ils sont affectés, qu'il est impossible de ne pas les reconnaître pour gaulois malgré leur terminaison latine.

« En examinant avec soin, dit M. de Lateyssonnrière, la < liste alphabétique des communes du département, on y * reconnaît un certain nombre de noms évidemment romains, d'autres qui ont une terminaison latine altérée, « mais dont les premières syllabes ne paraissent pas appartenir à cette langue. Il est possible que plusieurs de ces « noms soient d'origine celtique, et que les Romains se « soient contentés d'en modifier la dernière syllabe. »

À cette seconde catégorie, M. de Lateyssonnrière rattache Poncin; mais, appuyé sur la légende, il admet que Pontianum fut le nom de ce village pendant l'époque romaine, tandis que cette dénomination n'a dû exister que dans le Cartulaire de Saint-Claude. On ne la retrouve nulle part ailleurs; saint Oyen, trop ému peut-être, aura mal entendu, à